

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°37 du 3 octobre 2008

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°22

ARRÊTÉ N° 339

portant création du foyer du détachement de 1re catégorie GTIA KAPISA de l'opération PAMIR.

Du 29 août 2008

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction « administration générale » ; bureau « droits collectifs ».*

ARRÊTÉ N° 339 portant création du foyer du détachement de 1^{re} catégorie GTIA KAPISA de l'opération PAMIR.

Du 29 août 2008

NOR D E F T 0 8 5 2 0 2 0 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 707.2

Référence de publication : BOC N°37 du 3 octobre 2008, texte 22.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 81-732 du 29 juillet 1981, modifié ;

Vu le décret n° 91-687 du 14 juillet 1991, modifié ;

Vu l'instruction n° 1838/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 17 juillet 2001, modifiée.

Arrête :

Art. 1^{er}. Le foyer du détachement de 1^{re} catégorie GTIA KAPISA de l'opération PAMIR est créé à compter du 25 août 2008.

Art. 2. Le général, commandant des éléments français en Afghanistan, opération PAMIR, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.